

D 2022 09 05 036

# DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

### 9 MAI 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 3 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GRENIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, Michèle GALLET, M. LAPTEVA,

Absents : M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING, P. GUINOT, V. KRYK, C. TOWNSEND, H. GRANGE, Procurations : J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI, H. GRANGE à M. CHALENDAR, P. GUINOT à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

## 2. Finances – Attribution des subventions aux associations

La commission Finances du 29 avril 2022 a étudié les 17 dossiers de demandes de subventions déposés auprès de la commune. Les dossiers retenus étaient complets au niveau de la documentation. Par ailleurs, les dossiers des associations bénéficiant d'une convention spécifique avec la commune ont également été analysés par la commission.

Au total, 12 demandes de subventions ci-dessous ont reçu un avis favorable de la commission des finances qui s'est réunie le 29 avril 2022.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Banque alimentaire de l'Ain	300 €
Association des Berges du Lion	600 €
Amicale des AC d'AFN de Ferney-Voltaire et environs	100 €
Association le verger du Tiocan	200 €
Amicale du centre hospitalier du pays de Gex	400 €
Loisirs d'Automne	1000 €
Mercredi de neige	45 €
Société musicale de Ferney Voltaire	1000 €
Ecole de musique de Chevry-Crozet-Echenevex	70 €
UL Pays de Gex- Croix Rouge Française	250 €
Sou Ecole des Bois	3181 €
Sou Ecole de Villard	2580 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 726 €</b>

Le budget 2022 s'élève à 50 000 € (Chapitre 65 – Article 6574) et le montant des subventions attribuées au conseil municipal du 28 mars 2022 pour l'AMCO s'élève à 27 500 €.

Les dossiers de ces associations sont complets, condition fixée par la commission Finances pour le versement des subventions.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** l'attribution des subventions conformément à ce qui est proposé dans le tableau ci-dessus
- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2022

Fait à Ornex, le 13 mai 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 13 mai 2022  
Affiché le : 13 mai 2022

Par délégation du Maire

**Olivier GUICHARD**

1<sup>er</sup> adjoint

